

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-373/SG/CG concernant une prise en charge de frais d'évacuation, de traitement et de séjour en Métropole

n° 69-373/SG/CG

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
26 février 1969

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1969

Date du numéro
10 mars 1969

TEXTE INTÉGRAL

Sont pris en charge par le budget local les frais d'évacuation, de traitement et de séjour de M. Chehem Daoud Chehem, Ministre de la Santé publique du T.F.A.I, au Sanatorium Martel-de-janville plateau d'Assy (Haute-Sauvoie).